

Le Fonds Belval

Avis de marché

Procédure : 13 européenne concurrentielle avec négociation

Type de marché : Services

Date limite de remise des plis : 18/09/2025 10:00

Intitulé : Appel à candidatures relatif aux services de maîtrise d'œuvre globale en vue de la conclusion d'un marché négocié dans l'intérêt de l'Équipement des Maisons des Matériaux I et II à Belval.

Description : Le présent appel à candidatures s'inscrit dans le cadre d'une procédure concurrentielle avec négociation. La mission de maîtrise d'œuvre globale et les délais prévus seront définis dans le dossier de consultation qui sera remis aux candidats retenus ; la mission comprendra l'ensemble des phases de la planification et de l'exécution.

Le début des prestations est prévu pour le 1er trimestre 2026.

Critères de sélection : Conditions de participation et sélection des candidats : Ne peuvent participer au présent appel à candidatures que les candidats qui remplissent les conditions (minimales) de participation. La sélection des candidats à participer à la phase de la négociation se fait sur la base des dossiers de candidature qui témoignent de la qualification du candidat en référence aux critères de sélection, des capacités économiques, financières, techniques et professionnelles du candidat et de ses compétences, expériences et efficacité nécessaires à la bonne exécution de la mission. Les candidats retenus recevront le dossier de consultation lors de la 2e phase de la procédure. Les conditions de participation sont précisées dans le document de consultation.

Conditions d'obtention du dossier : Dossier de consultation à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis : La remise électronique des candidatures sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) est obligatoire pour cette procédure conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Autres informations : Phase d'attribution de marché : Les candidats retenus sont admis à la phase suivante de la procédure ; ils recevront le dossier de consultation et sont invités à établir une offre qualitative et financière qui sert de base aux négociations ultérieures éventuelles. Lors de cette phase, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations. Le marché sera attribué au candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse, déterminée sur base du meilleur rapport qualité / prix en fonction des critères d'attribution suivants : critère de qualité 70%, critère prix 30%.

No. avis complet sur pmp.lu: 2502017